

PER

S-254

BULLETIN

BULLETIN
BULLETIN
BULLETIN

Publication de la
Société de Philosophie
du Québec

20

Volume 19, numéro 1
Printemps 1994

SOMMAIRE

- Mot du président
p. 3
- Lettre ouverte au ministre de
l'Éducation
p. 5
- Lettre ouverte à la ministre
Lucienne Robitaille
p. 7
- Lettre ouverte au ministre
Jacques Chagnon
p. 9
- Compte rendu des activités
du Ceph
p. 11
- Programme du Congrès
annuel de la SPQ
p. 13



CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DE
PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Michel Seymour
président
André Carrier
vice-président
Alain Voizard
secrétaire
Robert Tremblay
trésorier
Michel Robert
resp. des communications
Michel Juneau
resp. du recrutement
Josiane Boulad-Ayoub
dir. *Philosophiques*
Luc Thériault
dir. *Bulletin*
Joseph Chbat
resp. du Ceph
Daniel Marc Weinstock
resp. affaires universitaires
Yvon Cayouette
resp. affaires collégiales
Marie-Eve Hébert
resp. affaires étudiantes
Gilbert Talbot
resp. affaires régionales

COMITÉ DE RÉDACTION
DU BULLETIN
Luc Thériault
Directeur
Martin Godon
Directeur adjoint

INFOGRAPHIE ET MONTAGE:
Danielle-Claude Bélanger



Politique de publication du *Bulletin* de la SPQ

Buts généraux

En conformité avec l'esprit et les visées de la SPQ, le *Bulletin* se veut un instrument de liaison, de débat, d'information et de promotion.

Langue de publication

Toute contribution en langue étrangère doit être préalablement traduite dans la langue de publication du *Bulletin*, soit le français.

Échéances

En ce qui a trait à la promotion d'événements ponctuels, les dates de tombées sont les suivantes :

- Congrès et événements à caractère national (les congrès de l'ACFAS, de l'ACP et de la SPQ par exemple) : **2 mois avant la date de publication du *Bulletin*.**

- Autre promotion : **1 mois avant la date de publication du *Bulletin***

Les dates de publication des numéros réguliers du *Bulletin* sont les suivantes : 15 février, 20 avril et 25 octobre de chaque année.

Rubriques du *Bulletin*

Tout écrit devrait pouvoir s'insérer sous une des rubriques suivantes : La rubrique *Nouvelles* qui contient trois sections : les comptes rendus d'événements (colloques, lancements, manifestations, conférences, etc.); les nouvelles de la communauté (répertoire, prix honorifique, nomination, décès, etc.); le rapport annuel du président. La *Tribune libre* publie les lettres qui proviennent des lecteurs. La rubrique *Débats* contient quatre sections : l'éditorial, les articles polémiques, les interventions et le droit de réplique. Nous publions également les *Contributions pédagogiques*, des *Dossiers thématiques*, les *Essais* et pensées ainsi que de la Promotion.

Si vous désirez collaborer, veuillez nous communiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone. Prenez soin d'indiquer sur l'enveloppe que le contenu s'adresse au *Bulletin*. Notre adresse est :

Le Bulletin de la Société de philosophie du Québec

Case postale 1370
place Bonaventure
Montréal, Québec
H5A 1H2

Le Cégep du Vieux Montréal contribue financièrement à la publication du *Bulletin* de la Société de philosophie du Québec.

Le *Bulletin* de la Société de philosophie du Québec est imprimé et posté par les services du Cégep du Vieux Montréal.



Le Bureau de direction de la S.P.Q. tient à remercier le C.V.M. et plus particulièrement son Directeur général, monsieur Alain Lallier, pour leur appui.

Mot du Président

Michel Seymour

Président, SPQ

Chers membres,

Il me fait plaisir de vous adresser quelques mots au moment même où la Société de philosophie du Québec traverse une étape importante de son histoire. Après nous être sortis d'une période difficile où notre membership était à la baisse, la SPQ connaît depuis quelques mois un essor important et un regain de vie qui augurent bien pour son avenir. Il faut croire que les épreuves sont souvent ce qui nous permet de réagir, de nous régénérer et de progresser. On peut supposer sans se tromper que les présidences antérieures d'André Côté et de Jean-Claude Simard ont en quelque sorte préparé le terrain et nous permettent maintenant d'en récolter les bénéfices. Qu'il me soit permis d'énumérer brièvement quelques-unes des transformations que nous sommes en train de mettre en oeuvre. Je vous laisse le soin de juger par vous-mêmes de l'ampleur du changement.

Le premier élément en importance est sans aucun doute l'adoption de nouveaux statuts. Lors de l'assemblée générale spéciale tenue

le 15 janvier 1994, nous adoptons de nouvelles règles de fonctionnement qui nous régissent désormais et qui devraient nous permettre d'offrir un meilleur rendement à un moindre coût. La nouvelle structure administrative est en effet beaucoup plus souple que l'ancienne. Les anciens bureau de direction (6 membres) et conseil d'administration (30 membres) ont été remplacés par un Conseil d'administration de 13 membres sous l'autorité duquel est placé un Comité exécutif de 5 personnes faisant elles-mêmes partie du CA. L'efficacité sera accrue par le fait que chacun des 13 membres a un mandat précis. La stabilité sera mieux assurée car les mandats dureront désormais 3 ans. Nous devons une fière chandelle à Robert Tremblay qui, en plus d'assumer avec un professionnalisme exemplaire les lourdes tâches de la trésorerie, est à l'origine de cette redéfinition complète des Statuts de notre Société.

Nous sommes intervenus auprès du Ministère de l'Éducation pour faire connaître nos positions dans le douloureux dossier de la réforme collégiale. Nous nous sommes impliqués dans ce dossier dès le début et nous avons été à l'origine de la création d'un mouvement de coalition dont la vie fut relativement brève mais dont les efforts furent remarqués. Nous n'avons cessé depuis de suivre cette

question de très près et nous avons régulièrement écrit au ministère pour lui signifier les positions que nous avons adoptées au sein de notre conseil d'administration, notamment en ce qui a trait à l'imposition d'un moratoire sur l'implantation de la réforme. Cette vigilance a été en grande partie due à la présence dans nos rangs d'André Carrier, coordonnateur provincial de philosophie, qui oeuvre au sein de la SPQ à titre de vice-président. On peut d'ores et déjà prévoir que des mises en disponibilité entreront en vigueur dès 1995. Nous nous rappellerons longtemps des propos "rassurants" tenus par madame Lucienne Robillard sur ce point, propos que nous avons mis en doute dès le début et qui s'avèrent désormais falsifiés par les événements eux-mêmes. Nous n'allons pas ménager nos efforts pour minimiser les effets de ce gâchis.

Nous avons aussi pris l'habitude d'avoir recours au système des appels-conférence pour nos rencontres du CA, ce qui en réduit les coûts, et nous sommes tous en train de nous convertir au courrier électronique. Le CA électronique a connu ses premiers balbutiements il y a quelques mois à peine et il est en train de devenir un moyen de communication habituel entre nous. Notre responsable des communications, Michel Robert, qui abat toujours une excellente besogne,

est maintenant équipé d'un Fax modem et il est en mesure de faire parvenir en un temps record toute l'information aux membres, aux directeurs de départements universitaires et aux coordonnateurs des collèges. Les rouages sont désormais bien en place et nous pouvons, grâce à ses bons offices, entrer en contact à quelques heures d'avis avec tous nos membres.

Il y a désormais quatre comités oeuvrant au sein de notre Société. Le comité de rédaction de *Philosophiques* et sa directrice Josiane Boulad-Ayoub ont contribué à hausser le niveau de qualité de notre revue et à lui donner toutes les allures d'une revue internationale. Notre revue est maintenant diffusée par la Sodep et elle se retrouve dans plusieurs salons, dont la prestigieuse *VIP Collection* lors des rencontres de l'*American Philosophical Association*. Le *Bulletin* dirigé par Luc Thériault est désormais préparé par un comité de rédaction et devrait continuer de nous apporter une information précieuse ainsi qu'une documentation fouillée sur les affaires courantes de la philosophie au Québec. Le comité sur l'enseignement de la philosophie (CEPH) est plus actif que jamais et manifeste un dynamisme inégalé. Grâce aux efforts du CEPH, de son responsable Joseph Chbat et du secrétaire Jean-Maurice Lamy, nous avons de façon répétée fait des suggestions au ministre pour qu'il accorde à la formation générale, et à la philosophie en particulier, la place qui leur revient dans les études secondaires. Le CEPH est aussi à l'origine de la mise sur pied d'une banque de textes qui pourrait s'avérer une bouée de sauvetage pour le gouvernement dans ses efforts de mise en application de la réforme collégiale. Grâce à cette banque de

textes, le CEPH pourrait bien jouer un rôle-clé dans l'instauration d'un régime d'enseignement de qualité au niveau collégial, et ce en dépit du calendrier impossible imposé par le ministère pour la mise en oeuvre de la réforme. Il y a enfin un nouveau comité, celui des affaires régionales, mis sur pied par son responsable Gilbert Talbot, qui veillera à assurer la pénétration de notre Société en région et à nous sensibiliser aux besoins particuliers des gens qui y oeuvrent.

Nous avons procédé à une campagne de recrutement auprès de plus de 400 étudiants de maîtrise ou de doctorat l'année dernière, et cette campagne s'est soldée par l'adhésion de 60 nouveaux membres. Ce succès est en large partie dû au responsable du recrutement, Michel Juneau. Si l'on compte les membres statutaires, notre membership oscille maintenant autour de 365 membres. Nous entendons poursuivre nos efforts pour grossir nos rangs et songer à de nouvelles mesures pour nous rapprocher de tous les milieux philosophiques québécois. D'autres campagnes de recrutement sont donc à venir.

En vertu des nouveaux statuts que nous avons adoptés, il y a désormais au CA des responsables universitaire, collégial et étudiant. Daniel Weinstock a fait son entrée au Conseil d'administration et aura pour mandat d'assurer le lien de la SPQ avec tous les milieux universitaires. Yvon Cayouette, qui avait oeuvré au sein de la SPQ en tant que secrétaire et qui était en quelque sorte la mémoire du CA, occupe maintenant le poste de responsable collégial. Il fera bénéficier de sa très grande expérience et de sa bonne connaissance des dossiers tous les membres du nouveau CA. Enfin, Marie-Eve

Hébert, qui agit en tant que responsable étudiant, s'est déjà vu confier deux importants dossiers, celui de la réalisation du document audio-visuel sur la journée du 24 avril 1993, et celui de la constitution d'une liste d'hommes et de femmes docteur(e)s en philosophie.

J'ai particulièrement à coeur de préserver autant que possible l'équilibre dans la représentativité universitaire et collégiale au sein du CA, la présence d'universitaires ayant été quelque peu discrète ces dernières années. Sur les 13 membres actuels, il y a maintenant 6 membres universitaires (4 professeurs / 2 étudiants) et 7 membres des collèges. Alain Voizard est venu grossir les rangs des universitaires en acceptant d'oeuvrer à titre de secrétaire. Mais la présence universitaire se fait sentir de diverses façons au sein des quatre comités. Je pense à Daniel Dumouchel, Allison Laywine et Louis-André Dorion au sein du comité de rédaction de *Philosophiques*, à Jean Roy, Martin Gagnon, Jacques Aumètre et Sylvain Pinard au sein du CEPH ou à Martin Godon, Robert Nicol et Claude St-Jean pour le *Bulletin*. Inversement, Denis Sauvé fait son entrée en tant que membre des collèges au sein du comité de rédaction de *Philosophiques*.

Encore une fois cette année, les lecteurs du *Bulletin* auront le plaisir de découvrir un menu fort chargé pour le prochain congrès de la SPQ. Préparé par Robert Nadeau, aidé de Nicolas Kaufmann et Claude St-Laurent, le congrès nous propose un imposant contingent de communications libres (plus d'une cinquantaine!) précédées d'un colloque thématique mis sur pied par Josiane Boulad-Ayoub.

Dès la prochaine assemblée

générale, nous entendons soumettre à nos membres une nouvelle proposition, adoptée lors de notre plus récent CA, concernant notre participation au Congrès annuel de l'Acfas. En plus des communications libres faites sur le modèle traditionnel, des tables-rondes et des colloques thématiques, nous proposerons que certaines interventions puissent prendre la forme de conférences, conçues sur le modèle de celles de l'Association Canadienne de Philosophie. Pour être accepté comme conférence, un projet devra prendre la forme d'une communication de 14 pages, remise au plus tard dès le début de janvier de chaque année. Les projets subiront une évaluation anonyme par des experts dans le domaine de recherche, et ceux qui seront sélectionnés se verront associés à un commentateur. Ces mesures, espérons-le, ne feront que contribuer à hausser encore plus le niveau de qualité de notre rencontre annuelle. Le congrès a lieu cette année à l'UQAM et il est placé sous la présidence d'honneur d'Yvon Lafrance, ce qui nous semble fort à propos. Yvon Lafrance a fondé il y a vingt ans la revue *Philosophiques* et il était tout à fait normal de lui rendre hommage à cette occasion.

Nous nous sommes assurés aussi les services d'un archiviste en la personne de monsieur Jean-Paul Delagrave. Ce dernier mettra de l'ordre dans les nombreux documents entreposés dans nos bureaux et se chargera de constituer un fond d'archives pour la Société.

Tous ces changements arrivent en même temps. Nous sommes prêts à les accueillir et en vivre beaucoup d'autres. Je souhaite que notre Société puisse grandir et s'enraciner dans le milieu philosophique québécois. Je vous salue et vous donne rendez-vous à l'UQAM du 15 au 19 mai prochain. ♦

Lettre ouverte au ministre de l'éducation

Montréal, le 5 mars 1994

Monsieur Jacques Chagnon

Ministre de l'Éducation et de
l'Enseignement supérieur
Gouvernement du Québec
1035, rue de la Chevrotière
16e étage
Québec (Qc)
G1R 5A5

Monsieur le ministre,

Dans une lettre adressée à votre prédécesseur le 10 décembre dernier, le Comité de l'enseignement de la philosophie (CEPH), chargé d'étudier les questions relatives à l'enseignement de la philosophie pour le compte de la Société de philosophie du Québec, abordait deux thèmes relatifs au document *Faire avancer l'école* :

1. le premier concernait les apprentissages éthiques, à propos desquels nous soulevions un problème de non-concordance dans le document entre les objectifs mentionnés et les moyens prévus pour les atteindre;
2. le second avait trait à la possibilité d'introduire dans les

choix offerts à nos jeunes élèves du primaire et du secondaire des cours de philosophie pour enfants.

Nous voudrions, par la présente, focaliser sur ce dernier point en vous suggérant quelques mesures concrètes.

Au Québec, l'enseignement de la philosophie au primaire, dans le cadre de l'enseignement moral ou des *language arts*, est en constante progression. Dans *la Presse* du 4 mai 1993, Christiane Dupont écrivait :

Les quelque 1500 jeunes Québécois qui reçoivent un enseignement de philosophie au primaire fréquentent des écoles des commissions scolaires de Saint-Jérôme, des Mille-îles (à Laval), de Victoriaville, de Chicoutimi, de Bellechasse et Laure-Conan, dans la région de Québec, ainsi que de la commission des écoles Catholiques de Montréal. A la CÉCM, deux écoles ont mis à leur programme cette matière dans certaines classes: Berthélémy-Vimont et Saint-André-Apôtre.

Partout où on a introduit cet enseignement, on s'en félicite. Ainsi que nous l'écrivions dans la lettre précitée, cet enseignement contribue substantiellement aussi bien à l'acqui-

sition de la pensée critique dont la cohérence et l'argumentation sont des éléments-clés, que de la pensée créative et de l'art de s'engager dans une communauté de recherche, prélude à une participation active à la vie démocratique. Il induit aussi d'heureux effets chez les enfants et les enseignants, notamment en développant leur capacité d'écoute réciproque et en les amenant à considérer les questions fondamentales qui depuis toujours mobilisent la réflexion et la signification de l'agir.

Le programme de philosophie pour enfants a maintenant atteint une renommée mondiale. Plusieurs études montrant ses effets bénéfiques sur les jeunes sont disponibles. Nous citons à titre d'exemple quelques-unes des recherches recensées par Michel Sasseville, de l'Université Laval, dans *Quelques aspects du programme de philosophie pour les enfants* (p.13-14):

- En 1971, l'étude de la Rand School, Montclair, New Jersey, a montré un gain de 27 mois dans le raisonnement logique chez les enfants faisant de la philosophie par rapport au groupe témoin.

- En 1975, à Newark, New Jersey, le groupe expérimental gagne huit mois en capacité de lecture, en comparaison avec un groupe témoin qui n'en gagne que cinq.

- De 1979-1982, à Bethlehem, Pennsylvanie, une étude portant sur 3000 étudiants a montré un progrès significatif chez les groupes expérimentaux en matière de raisonnement, de solution de problè-

mes, de souplesse de pensée, et de comportement en classe.

Ces vertus pédagogiques de l'enseignement de la philosophie au primaire et au secondaire justifient amplement, selon nous, d'accorder à cette matière un statut autonome et d'ouvrir la porte aux diplômés de philosophie qui seraient disposés à travailler à l'intérieur d'un tel cadre.

La réforme annoncée du primaire et du secondaire nous paraît être un moment tout à fait propice pour aller en ce sens. Quant à sa place dans l'ensemble du tableau, la philosophie pourrait s'inscrire efficacement dans l'éventail des choix suivants: cours de religion, cours de morale selon une approche comme celle de Kohlberg, cours de philosophie comme telle. Ces derniers comportent forcément un volet éthique. Il est du reste indéniable que la réflexion sur l'agir est une voie royale vers l'art de penser, ainsi que l'avait très bien vu John Dewey. En effet, Dewey écrit dans un passage de *How we think* (p.66): "(...) les habitudes de recherche active et de délibération prudente dans les problèmes importants et vitaux de la conduite offrent la meilleure garantie de rationalité de la structure générale de l'esprit".

Il est permis de penser que les diplômés de philosophie seraient au moins aussi compétents pour l'enseignement moral que ceux qui se sont munis d'un certificat en cette matière. Ils ont, par ailleurs, la polyvalence qu'on attend, selon le profil en vigueur, de tout enseignant du primaire ou du secondaire. Pareille mobilisation d'un capital intellectuel important ne pourrait que profiter à la collectivité.

Espérant que vous jugerez notre intervention utile dans la perspective du renouveau du primaire et du secondaire, nous demeurons à votre disposition pour toute information supplémentaire que vous souhaiteriez et pour collaborer éventuellement à toute initiative touchant la formation générale des jeunes.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Michel Seymour,
président de la S.P.Q.
C. P. 1370
Place Bonaventure
Montréal, (Québec)
H5A 1H2

Joseph Chbat,
président du CEPH
Collège André-Grasset
1001, Crémazie est
Montréal, Qc
H2M 1M3

Jean-Maurice Lamy,
secrétaire du CEPH
I.T.H.Q.
401, rue de Rigaud
Montréal, (Québec)
H2L 4P3

Lettre ouverte à la ministre Lucienne Robitaille

Montréal, le 10 décembre 1993

Madame Lucienne Robillard
Ministre de l'Éducation et de
l'Enseignement supérieur
Gouvernement du Québec
Hôtel du gouvernement
Québec (Qc)
G1R 5A5

Madame la Ministre,

Le CEPH, comité de la Société de philosophie du Québec chargé d'étudier les questions relatives à l'enseignement de la philosophie, s'est penché sur votre document *Faire avancer l'école*. Sachant que vous en êtes présentement à une période de cueillette de réactions sur ce document, nous aimerions vous exprimer notre point de vue sur deux sujets : d'abord sur la question des apprentissages éthiques où nous constatons la non-concordance entre la troisième et la septième proposition de votre document, ce qui pose un problème de cohérence entre les objectifs et les moyens prévus pour les atteindre, et ensuite sur la possibilité d'introduire dans les choix offerts à nos jeunes élèves du primaire et du

secondaire des cours de philosophie pour enfants, qui connaissent un succès mondial et qui, indéniablement, là où ils sont pratiqués, favorisent la formation du jugement, du discernement et du sens critique chez les jeunes, contribuant ainsi à leur formation fondamentale.

Deux raisons nous incitent à vous proposer notre réflexion. Premièrement, tout ce qui touche l'enseignement moral au primaire et au secondaire nous intéresse de par la parenté entre cette formation et celle que la philosophie cherche à assurer aux jeunes collégiens. Deuxièmement, l'éducation a toujours été un objet de réflexion pour les philosophes. Plus d'un philosophe, et parmi les plus grands, ont élaboré une philosophie de l'éducation.

Analysant scrupuleusement votre document *Faire avancer l'école*, nous avons trouvé la troisième proposition particulièrement intéressante. La triade des connaissances dans les principaux domaines de la culture, des «compétences» ou habiletés, et de l'«art de vivre», celui-ci renfermant la dimension éthique, fournit un cadre tout à fait approprié pour définir un «profil de sortie» très louable. Comment ne pas souscrire à cette vision orientée vers un humanisme intégral, vision qui a sa valeur dans tous les ordres

d'enseignement?

Il est toutefois regrettable que la troisième proposition ne trouve que partiellement son pendant dans la septième, relative aux règles d'obtention du diplôme du secondaire. La réussite ne serait en effet obligatoire à cette fin que dans les matières suivantes : langue maternelle, langue seconde, mathématiques, sciences physiques, histoire du Québec et du Canada. Les apprentissages éthiques ne trouvent pas leur place comme objet d'une sanction aux fins de certification, comme c'est le cas dans le régime actuel. Nous déplorons ce changement. Il ne faudrait certes pas tabler uniquement sur une telle sanction pour soutenir l'intérêt des élèves à l'égard de l'enseignement moral. Il reste que l'absence de sanction de cet enseignement, en plus de dévaloriser ce dernier dans une certaine mesure, ne concorde pas avec l'esprit de la troisième proposition.

Aussi la SPQ recommande-t-elle le maintien de l'enseignement moral parmi les matières qu'il faut avoir réussies pour obtenir un diplôme d'études secondaires.

Il est bien entendu que d'importants travaux de recherche et de développement sont nécessaires pour améliorer les modes d'évaluation des apprentissages de formation générale mentionnés en page 19,

notamment en enseignement moral.

Permettez-nous de souligner la synergie entre l'apprentissage éthique et le développement intégral de la personne, en particulier en ce qui a trait au développement des compétences énumérées dans *Faire avancer l'école* :

la capacité d'analyse et de synthèse, le sens critique, le sens du travail méthodique et discipliné, la capacité de recueillir et d'interpréter l'information, le sens de la solidarité, la capacité de travailler en équipe (p.19).

A notre connaissance, ce sont là des compétences fondamentales qu'il faudrait s'assurer de faire acquérir à nos jeunes élèves et qui doivent par conséquent faire l'objet d'une sanction obligatoire au même titre que les autres matières retenues à cet effet dans le projet en cours.

En deuxième lieu, toujours dans le cadre de l'humanisme intégral mis en valeur dans votre document, nous aimerions porter à votre attention la possibilité d'introduire certains cours de philosophie pour enfants parmi les choix à offrir aux élèves du secondaire et, si l'expérience réussit, à étendre éventuellement ce choix au niveau du primaire.

Dans une rencontre que le CEPH a tenue récemment avec Madame Micheline Lavallée, directrice de la formation générale des jeunes, certains de nos membres qui connaissent bien le programme de philosophie pour enfants lui ont fourni un supplément d'information sur ce dossier qu'elle connaissait déjà globalement.

Si le Ministère le désire, nous serons heureux d'organiser d'autres rencontres avec des personnes intéres-

sées pour leur faire connaître ce programme de philosophie pour enfants et pour en exposer clairement les objectifs et le contenu. Il s'agit d'un matériel très étoffé, produit par le professeur Mathew Lipman du Montclair State College, du New Jersey, programme que plusieurs membres du CEPH ont eu le bonheur de connaître d'assez près. Nous pourrions également, s'il y avait un intérêt en ce sens, produire un mémoire écrit pour expliciter la visée et les finalités de ce programme et montrer brièvement comment il serait avantageux de l'introduire dans notre système d'éducation, tout en l'adaptant à nos besoins réels et distinctifs. Qu'il suffise pour l'instant de noter que le programme de philosophie pour enfants est particulièrement à propos au moment où la réforme songe à établir le titulariat, puisque les expériences en cours démontrent clairement que ce programme développe la capacité d'écoute des enseignants, l'instauration de discussions de groupe efficaces, etc. qui vont dans le sens des compétences fondamentales visées explicitement par la réforme.

Il nous semble donc évident que le projet actuel de réforme de l'école se prête plus que jamais à une telle «importation». Le CEPH envisage d'ailleurs cette possibilité depuis une dizaine d'années. On ne serait donc pas sur un terrain entièrement nouveau puisque le programme de Lipman connaît déjà une bonne diffusion au Québec par le biais de l'enseignement moral, outre celui des langues arts en milieu anglophone. Nous estimons qu'il y a un échantillon d'expérimentation suffisamment significatif et réussi dans ce domaine pour pouvoir envisager la possibilité de son insertion dans la nouvelle perspective de la réforme. Il s'agit, somme toute, de contribuer substantiellement à

l'acquisition de l'art de penser et de l'art de s'engager dans une communauté de recherche, prélude à la participation active à la vie démocratique.

Voilà, au nom de la Société de Philosophie du Québec, les deux suggestions que notre comité désire vous communiquer en réaction à votre document de travail. En vous remerciant de l'attention que vous nous avez accordée, nous vous prions, Madame la Ministre, d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Michel Seymour

Président

Société de philosophie du Québec

C.P. 1370

Place Bonaventure

Montréal, Qc

H5A 1H2

Joseph Chbat,

secrétaire du CEPH

professeur de philosophie

Collège André-Grasset

1001, Crémazie est

Montréal, Qc

H2M 1M3

Tél.: 514-858-1629

Jean-Maurice Lamy,

président du CEPH

professeur de philosophie

I.T.H.Q.

401, rue de Rigaud

Montréal, Qc

H2L 4P3

Tél.: 514-282-5108

Lettre ouverte au ministre Jacques Chagnon

Montréal, le 4 février 1994

M. Jacques Chagnon
Ministre
Ministère de l'Éducation et de la
Science
Cabinet du Ministre
1033, De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec)

objet : Cours complémentaires
Orientations ministérielles

Monsieur le Ministre,

La Société de Philosophie du Québec (S.P.Q.) vous demande de lui faire connaître la manière dont vous réaliserez les énoncés de politique ministériels relativement à la place privilégiée que doit occuper la Philosophie dans les cours collégiaux de formation générale complémentaire.

Il appert en effet, dans *Des Collèges pour le Québec du XXI^e siècle*¹, qu'"en raison de la nature même des domaines ou thématiques retenus pour la composante de formation générale complémentaire, ces disciplines, à savoir Philosophie et «Humanities», y seraient largement mises à contribution : au moins une de ces thématiques complémentaires pourrait être confiée aux enseignantes

et aux enseignants de philosophie ou «Humanities».(p. 21).

Les énoncés ministériels insistent aussi sur l'importance de la formation en épistémologie : "Être bien formé et «cultivé» aujourd'hui, y lit-on, ce serait dès lors : (...) comprendre les spécificités des approches du réel qui sous-tendent les grands domaines du savoir - l'art, la science, la technologie, la mathématique, les sciences humaines, etc. Telle est, à peu de chose près, la vision de formation générale qui inspire la majorité des propos entendus au cours de la dernière année. Telle est aussi celle qui sert de fil conducteur aux aménagements envisagés". (p. 19) Les résultats attendus de la formation concernent aussi "la capacité de (...) distinguer les ordres de discours", ce qui relève encore de l'épistémologie (p. 21).

Or comment réaliser ces orientations? Nous vous suggérons que des cours d'épistémologie générale sont appropriés à introduire des élèves à des domaines de savoir, ce qui peut être fait d'emblée par la formation complémentaire, dans le plein respect de la règle. Et nous vous soumettons aussi que des cours d'épistémologie spécifique devraient être offerts pour permettre aux élèves de réfléchir sur leur propre champ de savoir, ce qui suppose des aménagements.

Ces aménagements passent en effet par l'inscription de la Philosophie comme cours obligatoire de concentration, ou par la reconnaissance d'un statut particulier à la Philosophie, ou par l'interprétation de la règle des cours complémentaires. Nous insistons sur la première option : le Ministère devrait introduire la Philosophie comme cours de concentration. En attendant les résultats, il devrait lui reconnaître un statut d'exception lui permettant d'offrir des cours d'épistémologie spécifique, statut nécessité par les finalités de l'approche-programme, par l'application généralement admise de la règle de la complémentarité, et par le caractère général de la formation philosophique, caractère qui la met hors champ. Ou encore, la Philosophie étant classée comme discipline des sciences humaines aux Cahiers de l'enseignements collégial, le Ministère devrait interpréter la règle des complémentaires comme autorisant les élèves à des cours d'épistémologie spécifique, et reconnaître dès lors le statut d'exception pour les seuls élèves de sciences humaines².

Quant à la formation complémentaire autre qu'épistémologique, la Société de Philosophie vous demande d'insister auprès des collèges sur le respect de la place privilégiée qui doit être faite à la

Philosophie dans les cours complémentaires. Et elle vous demande de l'informer sur les mesures que vous prendrez à cet effet. De nombreuses propositions des divers départements de Philosophie sont en cours de rédaction et seront acheminées sous peu aux directions d'études. Leur étude vous en démontrera la pertinence et la teneur en qualité.

Or celles-ci, pertinence et qualité, s'inscrivent dans le nouveau cadre ministériel obligeant dorénavant à une approche pédagogique par compétence, approche originale dont la validité n'est pas établie, dont l'accueil n'est pas garanti, tant en formation professionnelle qu'en formation générale, approche nécessitant de la formation auprès des professeur-e-s et un temps d'appropriation à propos duquel il est à craindre que les délais actuels ne soient trop courts.

En conséquence, suite aux représentations de ses membres, la Société de Philosophie du Québec renouvelle sa demande de délai d'un an quant à l'application de la Réforme pour la formation générale³. Les professeur-e-s entendent créer de nouveaux outils pédagogiques. Ils devront revoir les plans de formation selon la nouvelle approche par compétence. Il est question d'instituer une banque de textes, voire d'activités d'apprentissage, où les professeur-e-s pourront puiser. Ils entendent améliorer les conditions d'échange dans le réseau, tant sur les offres de cours, leur contenu et les modalités permettant l'atteinte des objectifs. Tout cela nécessite une véritable relance et un support à l'enseignement dont les véritables protagonistes sont les professeur-e-s. Tout cela nécessite un temps dont le rythme doit être constant, mais non

accélééré.

La Société de Philosophie du Québec vous prie donc d'accueillir favorablement sa demande, et ce autant à l'égard du délai qu'en ce qui a trait à l'information à faire valoir auprès des instances collégiales, ainsi qu'aux mesures à prendre pour que les énoncés ministériels ne restent pas lettre morte et donnent préséance à l'esprit de la Réforme, avec la prudence qui s'impose lors d'un renouveau en profondeur.

Nous vous prions, Monsieur le ministre, de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Michel Seymour,
Président de la Société de
Philosophie du Québec

André Carrier,
Vice-président de la Société de
Philosophie du Québec
Coordonnateur provincial
de Philosophie.

c.c. Monsieur Jacques Brassard,
Whip de l'opposition en matière
d'éducation.

1. *Des Collèges pour le Québec du XXI^e siècle*, Fine Pointe, vol. 8, numéro spécial, avril 1993.

2. Les élèves de sciences de la nature seraient ainsi autorisés à suivre une formation en épistémologie des sciences, celle-ci confiée à la philosophie relevant du champ des sciences humaines. De même pour les élèves en art voulant réfléchir sur leur champ d'activités. L'exception ne jouerait que pour les élèves de sciences humaines désirant s'adonner à l'épistémologie de ces sciences.

3. Voir la lettre de la S.P.Q., datée du 15 novembre 1993, adressée à Madame Lucienne Robillard.

Congrès annuel de la Société de philosophie du Québec

61^e congrès de l'ACFAS

*Université du Québec
à Montréal*

16 - 20 mai 1994

Congrès placé sous
la présidence d'honneur

**d'Yvon Lafrance
(Ottawa)**

Comité d'organisation:

**Robert Nadeau
(UQAM), coordonnateur**

**J.N. Kaufmann
(UQTR)
Claude Saint-Laurent
(Cégep F.-X. Garneau)**



acfas

**Consultez le programme
à la page 14**

COMPTRE RENDU

des activités du Ceph

Joseph Chbat

Responsable, mars 1994

En janvier dernier, j'ai accepté avec plaisir de devenir le responsable du Ceph, succédant à M. Jean-Maurice Lamy, qui complétait un mandat de quatre ans et avec qui j'avais été impliqué comme secrétaire du Ceph dans tous les dossiers.

C'est donc mon premier rapport sur les activités du Ceph, et j'en profite pour présenter en même temps la nouvelle équipe complète, depuis notre dernière réunion de février 1994. Il s'agit d'une bonne équipe dynamique, prête à continuer les travaux du Ceph et à s'engager dans les divers dossiers touchant à l'enseignement de la philosophie au Québec.

Je voudrais d'abord profiter de ce premier rapport pour souligner le travail continu et efficace de mon prédécesseur, M. Jean-Maurice Lamy qui a porté le flambeau durant ses quatre années de mandat et qui a assuré une continuité exceptionnelle dans les divers dossiers du Ceph. M. Lamy, membre indispensable au Ceph, fait toujours partie de notre équipe et il a accepté de me remplacer au secrétariat de notre comité.

Quant à la nouvelle équipe, l'on sait que depuis le mois de mai 1993, elle s'est élargie afin de pouvoir mieux réaliser les objectifs du Ceph. Cette équipe compte maintenant des représentants des départements de philosophie et des sciences de l'éducation des deux universités francophones de Montréal; elle compte également des représentants des étudiants dans ces deux universités, et, bien sûr, on y retrouve des représentants du milieu collégial.

On trouvera ci-après les noms de tous les membres actuels du CEPH avec ceux des institutions auxquelles ils appartiennent:

Représentants du collégial

1. Chbat, Joseph
(Collège André-Grasset)
2. Gélinas, Gérard
(Collège du Vieux-Montréal)
3. Lamy, Jean-Maurice
(I.T.H.Q.)

Représentants de l'Université du Québec à Montréal

4. Aumètre, Jacques
(Dép. de philosophie)
5. Paradis, Pierre-Yves
(Dép. des sc. de l'éducation)
6. Pinard, Sylvain
(Rep. des étudiants)

Représentants de l'Université de Montréal

7. Gagnon, Martin
(Rep. des étudiants)
8. Potvin, Gérard
(Dép. des sc. de l'éducation)
9. Roy, Jean
(Dép. de philosophie)

Lors d'une première rencontre tenue au Collège André-Grasset le 9 février 1994, nous nous sommes interrogés sur les activités à prioriser pour le nouveau mandat que nous commençons ensemble comme nouvelle équipe. Un «brain storming» a permis de dégager plusieurs points importants qui ont tous été retenus dans un procès-verbal de cette réunion. Cela va nous permettre de sélectionner parmi tout ce qui a été avancé un plan d'action très concret, lors de notre prochaine réunion prévue pour le 12 avril 1994. De même avons-nous promis lors de notre réunion de février de constituer un dossier d'archive où l'on pourra trouver l'ensemble de l'évolution de notre comité depuis ses débuts. Assisté par Jean-Maurice Lamy, je viens tout juste de terminer ce document et de l'envoyer à tous les membres du Ceph. Il sera également distribué aux membres du C.A. de la

S.P.Q. et il en restera quelques copies pour nos archives officielles. Tout cela va permettre à la nouvelle équipe de s'engager dans un plan d'action intéressant, et ce en s'inscrivant dans l'évolution naturelle de notre comité.

Il y a donc eu jusqu'à présent un travail de mise en perspective de l'ensemble des activités du Ceph, travail qui va permettre au comité actuel de se choisir un plan d'action intéressant, et nous espérons pouvoir bien continuer à être actifs, en constante liaison avec le C.A. de la S.P.Q. Soit dit en passant que les nouvelles structures de la S.P.Q. vont permettre dorénavant une plus grande communication entre les divers comités et le C.A., et le Ceph entend justement aller dans ce sens.

Ajoutons pour terminer que le Ceph a écrit au ministre Jacques Chagnon en date du 5 mars, et ce dans le cadre d'une réaction au document du ministère Faire avancer l'école, pour recommander et justifier l'enseignement de la philosophie au primaire et au secondaire et faire ouvrir la porte aux diplômés de philosophie.

On trouvera dans le présent numéro du *Bulletin* une copie de cette lettre. Le C.A. a également convenu, lors de sa dernière rencontre du 21 mars, de faire les démarches nécessaires afin qu'une petite délégation puisse rencontrer le ministre Chagnon, justement pour assurer un suivi à ce que nous proposons dans notre lettre au ministre. Nous espérons de cette façon pouvoir faire avancer le dossier. ♦

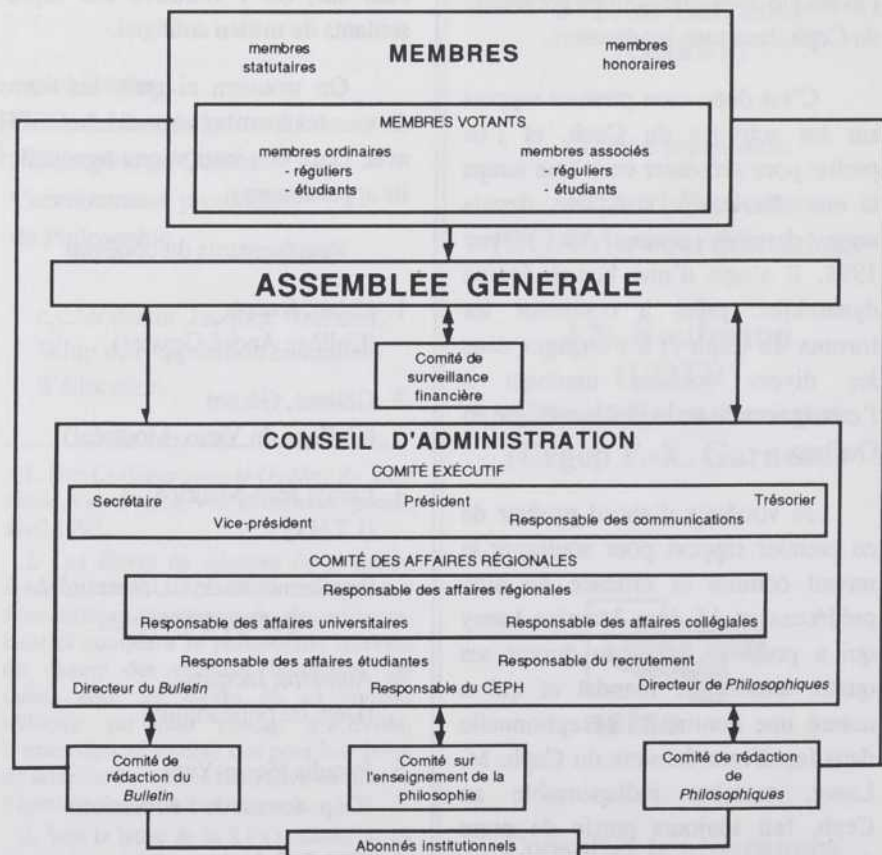
Société de philosophie du Québec

Statuts et règlements (1994)

Article 4 — Les buts de la Société sont les suivants:

- a) assurer auprès de ses membres et du public la diffusion d'informations concernant la discipline et la profession;
- b) promouvoir l'étude, l'enseignement, la recherche, la publication et le rayonnement de la philosophie;
- c) favoriser la concertation et le regroupement de tous les groupes et de toutes les institutions impliqués dans la promotion de la philosophie.
- d) assumer le rôle de porte-parole de la discipline auprès des organismes gouvernementaux ou autres;
- e) promouvoir les échanges entre le milieu philosophique québécois et les autres milieux intellectuels et académiques au Québec et à l'étranger.

Organigramme de la Société (1994)



Programme du congrès annuel de la Société de philosophie du Québec

61e congrès de l'ACFAS

Université du Québec à Montréal

16 - 20 mai 1994

Congrès placé sous
la présidence d'honneur

d'Yvon Lafrance (Ottawa)

Comité d'organisation:

Robert Nadeau (UQAM), coordonnateur

J.N. Kaufmann (UQTR)

Claude Saint-Laurent (Cégep F.-X. Garneau)



Lundi 16 et mardi 17 mai 1994

Colloque de l'Association DIKÉ

sur le thème " PHILOSOPHIE ET DROIT "

Responsables :

Luc BÉGIN (Philosophie, Université Laval), Josiane BOULAD-AYOUB (Philosophie, UQAM), Dominique LEYDET (Philosophie, UQAM), Bjarne MELKEVIC (Droit, Université Laval), Pierre ROBERT (Sciences juridiques, UQAM).

PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Notre modernité se caractérise par la prééminence du droit. Pourtant le droit comme technique positiviste est

largement déficitaire pour répondre au défi même de cette modernité. Quoi de plus normal que l'ouverture plus philosophique constatée ces dernières années quant aux questions de droit. Lieu de rencontre entre juristes et philosophes, il s'agira ici de mettre en commun et de discuter des thèmes d'actualité dans la théorie et la philosophie juridique et politique. Quatre axes spécifiques de réflexion structurent le débat interdisciplinaire. Le premier axe est orienté par la controverse actuelle entourant Les paradigmes de modernité et de postmodernité en droit. Le deuxième axe, L'universalité des droits de l'homme, interroge la portée et la signification de l'affirmation des droits de l'homme dans la seconde moitié du XXe siècle, et notamment leur réception dans différents systèmes juridiques. Le troisième axe, Philosophie politique et Droit, évalue la fécondité des réflexions théoriques produites par la rencontre du droit et de la philosophie politique autour du problème du pluralisme auquel font face les démocraties libérales contemporaines. Le quatrième axe, Langage des Droits et conflits des

représentations ultimes, cherche à établir comment peuvent s'harmoniser libertés et droits fondamentaux, signifiants-représentations de l'être humain et régulations des conduites, au sein de sociétés ayant enchassé une Charte des droits et libertés dans leur Constitution.

Lundi 16 mai

Avant-midi : Atelier 1

Thème : Les paradigmes de modernité et de postmodernité en droit

Président de séance : L'Honorable Claude Bisson,
juge en chef du Québec

- 9 h Claude Corbo, recteur de l'UQAM. *Ouverture du colloque*
- 9 h 10 Jean-Paul Brodeur (U. de M.): *La pensée post-moderne et le droit*
- 9 h 35 Michel Coutu, Commission des droits de la personne du Québec : *Le concept de modernité chez Max Weber*
- 10 h 05 Pause
- 10 h 15 Gilles Gagné (Laval) : *Postmodernisme et droit*
- 10 h 45 Bjarne Melkevic (Laval) : *Postmodernisme en droit ? Une critique*
- 11 h 20 Lukas SOSOE (U. de M.) : *Peut-on parler de postmodernité en philosophie du droit ? Dialoguer avec Drucilla Cornell et Jacques Derrida*
- 11 h 55 Pause
- 12 h - 12 h 45: Commentaires et discussion

Après-midi : Atelier 2

Thème : L'universalité des droits de l'homme

Président de séance : Pierre Robert (UQAM)

- 14 h Jean-François Niort (Paris I) : *Le discours religieux et la pensée de Hanna Arendt : deux*

critiques de l'universalisme des droits de l'homme

- 14 h 35 William SCHABAS (UQAM) :
L'internationalisation des droits de l'homme
- 15 h 10 Pause
- 15 h 20 Guy Lafrance (Ottawa) : *Les droits de l'homme: entre l'universel et le particulier*
- 15 h 55 Benoît Mercier (UQAM) : «*Nous, peuples des Nations-Unies...*». *Remarques générales sur une fiction fondatrice du politique.*
- 16 h 30 Pause
- 16 h 40 Commentaires et discussion

Mardi 17 mai

Avant-midi : Atelier 3

Thème : Philosophie politique et Droit

Président de séance: Josiane Boulad-Ayoub (UQAM)

- 9 h Dominique Leydet (UQAM) : *Présentation de la problématique*
- 9 h 15 Daniel Weinstock (U. de M.) : *L'égalité complexe et le libéralisme*
- 9 h 50 Lukas Sosoé (U. de M.) : *La philosophie politique et juridique féministe et la question du pluralisme*
- 10 h 20 Pause
- 10 h 30 Commentaires et discussion
- 11 h 15 Michael HARTNEY (Ottawa) : *Droit, philosophie et droits collectifs*
- 11 h 50 Pause
- 12 h - 12 h 30 Commentaires et discussion

Après-midi : Atelier 4

Thème : Langage des droits et conflits des représentations ultimes

Président de séance : Josiane Boulad-Ayoub (UQAM)

- 14 h François BLAIS (Laval) : *De la priorité des libertés de base: Hart vs. Rawls*
- 14 h 35 Georges A. LEGAULT (Sherbrooke) : *La crise des signifiants-représentations en droit*
- 15 h 10 Pause
- 15 h 20 Luc B. TREMBLAY (Sherbrooke) : *Le Canada de la Charte: une démocratie libérale neutre ou perfectionniste ?*
- 15 h 55 Luc BÉGIN (Laval) : *La Cour suprême et les conflits de représentations ultimes : l'exemple du jugement Rodriguez*
- 16 h 30 Pause
- 16 h 40 Commentaires et discussion
- 17 h 20 Marcel RAFIE, vice-doyen de la Famille des Sciences Humaines (UQAM) : *clôture du colloque*
- 18 h 00 Réunion de fondation de l'Association DIKÉ au local A-3105

Programme de la section philosophie

Mercredi 18 - Vendredi 20 mai 1994

Mercredi 18 mai 1994

avant-midi

Session 1

SYMPOSIUM : Libéralisme et communautés (première partie)

président de séance : André Duhamel (UQAM)

9 h - 9 h 45 : Normand MARION (UQAM) : *Politisation des communautés, droit et théorie du droit au moyen-âge*

9 h 45 - 10 h 30 : Jean-François NIORT (Paris I) : *De la fraternité révolutionnaire à l'amitié civique: recherches sur le statut de la communauté dans*

les théories libérales social-démocrates

10 h 30 - 11 h 15 : France GAGNON (U. de M.) : *Le pluralisme et les limites de la démocratie*

11 h 15 - 12 h : Daniel WEINSTOCK (U. de M.) : *Peut-il y avoir un nationalisme libéral ?*

Session 2

9 h - 9 h 45 : Guy BOUCHARD (Laval) : *La hiérarchie aristotélicienne des sexes: occultation, minimisation, récupération*

9 h 45 - 10 h 30 : Roger MICHAUD (U. de M.) : *Le modus vivendi de la physis dans les traités biologiques d'Aristote*

10 h 30 - 11 h 15 : Richard BODEUS (U. de M.) : *Les interprétations de l'homonymie définie par le premier chapitre des "Catégories" d'Aristote*

11 h 15 - 12 h : Antoine CÔTÉ (Ottawa) : *Le problème de l'infinité divine dans les "Questions disputées sur le Mystère de la Trinité" de saint Bonaventure*

Session 3

TABLE RONDE : Herméneutique et éthique du dialogue

président de séance : Stéphane COURTOIS (U. de M.)

9 h - 9 h 45 : Ibrahim OUATTARA (Ottawa) : *De l'universalité de l'éthique de la discussion*

9 h 45 - 10 h 30 : Marie BELLEMARE (Ottawa) : *La règle constitutive du langage*

10 h 30 : pause

10 h 45 - 11 h 30 : Jean-François MÉTHOT (Collège Dominicain, Ottawa) : *Un dialogue philosophique est-il possible?*

11 h 30 - 12 h : discussion générale

après-midi

Session 4

SYMPOSIUM : Libéralisme et communautés (deuxième partie)

président de séance: Normand MARION (UQAM)

14 h - 14 h 45 : Michèle MARCHAND (UQAM) : *La politisation des communautés: Une question de "représentation"*

14 h 45 - 15 h 30 : Jean BAILLARGEON (U. of Toronto) : *Le statut normatif des communautés dans le libéralisme*

15 h 30 - 16 h 15 : André DUHAMEL (UQAM) : *Politisation de la nature*

16 h 15 - 17 h : Brian WALKER (Columbia et Concordia) : *Communautés culturelles et institutions contemporaines*

Session 5

TABLE RONDE : *Le problème de Newcomb et ses variantes*

président de séance : Daniel DESJARDINS (UQAM)

14 h - 14 h 25 : F. LEPAGE (U. de M.) et A. VOIZARD (UQAM) : *Le problème de Newcomb et ses variantes*

14 h 25 - 14 h 50 : François LEPAGE (U. de M.) : *Le problème «popcorn» est-il un paradoxe de Newcomb ?*

14 h 50 - 15 h 15 : Yvan TÉTREAULT (U. de M.) : *Le problème de Newcomb dans une perspective déterministe.*

15 h 15 : pause

15 h 30 - 15 h 55 : Alain VOIZARD (UQAM) : *Une interprétation plus humaniste du problème de Newcomb.*

15 h 55 - 16 h 20 : Pierre-Olivier PINEAU (U. de M.) : *La résolution du problème de Newcomb par Frédéric Schick.*

16 h 20 - 17 h : discussion générale

Session 6

14 h - 14 h 45 : Nicolas DEVILLE, Claude PICARD (Cégep de Matane) : *Éthique des médias et mythologie actuelle*

14 h 45 - 15 h 30 : Yvan MORIN (Ottawa) : *"Il me semble que je vois" : l'énoncé cartésien et la lecture de Henry*

15 h 30 - 16 h 15 : Michel CROUFER (Cégep de Jonquière) : *Psychanalyse et philosophie : la perte de la raison et la conscience débusquée*

16 h 15 - 17 h : Pierre LEDUC (Cégep de Jonquière) : *Une réflexion sur le statut de la philosophie dans la réforme de l'enseignement collégial*

Jeudi 19 mai 1994

avant-midi

Session 7

TABLE RONDE : *Les mécanismes de la découverte scientifique - À propos du récent livre de Serge Robert (Les mécanismes de la découverte scientifique, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. "Philosophica", 1993)*

président de séance : Normand LACHARITÉ (UQAM)

9 h - 9 h 30 : François TOURNIER (Laval) : commentaire

9 h 30 - 10 h : Don ROSS (Ottawa) : commentaire

10 h - 10 h 30 : John MACNAMARA (McGill) : commentaire

10 h 30 : pause

10 h 45 - 11 h 30 : Serge ROBERT (UQAM) : réponses aux commentateurs;

11 h 30 - 12 h : discussion générale

Session 8

9 h - 9 h 45 : Daniel COUTURE (UQAM) : *Ce que ne veut pas dire "penser" pour une machine*

9 h 45 - 10 h 30 : Luc FAUCHER (UQAM) : *Dans les souliers des autres: théorie de la simulation contre théorie-théorie*

10 h 30 - 11 h 15 : Guy LÉBOEUF (U. de M.) : *Davidson et l'impossibilité de lois psychophysiques strictes*

11 h 15 - 12 h : Richard VALLÉE : *Dois-je croire ce que je dis?*

Session 9

- 9 h - 9 h 45 : Monique LANOIX (U. de M.) : *L'individu relationnel: une alternative pour les théories démocratiques libérales ?*
- 9 h 45 - 10 h 30 : Nathalie SAVARD (UQTR) : *Les critiques de circularité à l'endroit de la théorie de Habermas sont-elles justifiées ?*
- 10 h 30 - 11 h 15 : Luc LANGLOIS (Laval) : *Habermas et la fonction médiatrice du droit*
- 11 h 15 - 12 h : Stéphane COURTOIS (U. de M.) : *L'application de l'éthique de la discussion au domaine du droit et de la politique. Quelques remarques sur l'orientation la plus récente des travaux de l'École de Francfort*

après-midi**Session 10**

- 14 h - 14 h 45 : Yvon GAUTHIER (U. de M.) : *L'arithmétique générale de Kronecker et les fondements des mathématiques*
- 14 h 45 - 15 h 30 : Hugues LEBLANC (UQAM) : *Indépendance logique et contenu factuel commun*
- 15 h 30 - 16 h 15 : Pierre BLACKBURN (Cégep de Sherbrooke) : *Une analyse critique de la théorie du témoignage de Coady*

Session 11

- 14 h - 14 h 45 : France ÉMOND (U. de M.) : *La question du passé en histoire: Le problème de la représentation dans les thèses narratives*
- 14 h 45 - 15 h 30 : Jing CHENG (U. de M.) : *Dieu et hommes chez Thomas Hobbes*
- 15 h 30 - 16 h 15 : Marianne BOUCHARD (U. de M.) : *La conception du rapport entre technique et science chez Heidegger*
- 16 h 15 - 17 h : Jacques AUMÈTRE (UQAM) : *La généalogie contre la dialectique, de Nietzsche à Foucault - une athéologie de l'immanence au dehors*

Session 12

- TABLE RONDE** : *Autour de la pensée de Jan Patočka*
- président de séance : Raymond KLIBANSKY (McGill)
- 14 h : Raymond KLIBANSKY : allocution d'ouverture
- 14 h 10 - 14 h 35 : Luc AMPLEMAN (Laval) : *Monde naturel, mouvement et existence chez Patočka*
- 14 h 35 - 15 h : Denis FISETTE (UQAM) : *Patočka et le sujet de la phénoménologie*
- 15 h - 15 h 25 : Georges LEROUX (UQAM) : *Le platonisme négatif*
- 15 h 25 : pause
- 15 h 40 - 16 h 05 : Thierry LAYANI (UQAM) : *Patočka, penseur de l'ébranlement*
- 16 h 05 - 16 h 30 : Michel ROBERT (Cégep du Vieux Montréal) : *L'esthétique de Patočka*
- 16 h 30 - 17 h : discussion générale

après-midi

- 17 h - 19 h : assemblée générale statutaire de la **Société de Philosophie du Québec**
- 19 h - 21 h : cocktail offert par le département de philosophie de l'UQAM à l'occasion de son 25^e anniversaire.

[le numéro de la salle sera communiqué aux participants lors de l'assemblée générale]

Vendredi 20 mai 1994

avant-midi**Session 13**

- TABLE RONDE** : *Le problème de la matière chez Plotin - À propos de l'ouvrage récent de Jean-Marc NARBONNE (Plotin: les deux matières [Ennéades II 4 (12)], Introduction, texte grec, traduction et commentaire, Paris, Vrin, collec-*

tion "Histoire des doctrines de l'Antiquité classique" vol. 17, 1993)

président de séance : Louis-André DORION (U. de M.)

9 h : Louis-André DORION (U. de M.) : mot d'ouverture;

9 h 10 - 9 h 30 : Jean-Marc NARBONNE (Laval) :
présentation du livre

9 h 30 - 9 h 55 : Georges LEROUX (UQAM) :
commentaire

9 h 55 - 10 h 20 : Richard BODEÛS (U. de M.) :
commentaire

10 h 20 - 10 h 45 : Louis-André DORION (U. de M.) :
commentaire

10 h 45 : pause

11 h - 11 h 30 : Jean-Marc NARBONNE (Laval) : réponses
aux commentateurs;

11 h 30 - 12 h : discussion générale

Session 14

9 h - 9 h 45 : Martin MONTMINY (U. de M.) : *La
traduction des phrases d'observation*

9 h 45 - 10 h 30 : Pierre OUELLETTE (U. de M., Collège
André-Grasset) : *Théorie de la mesure et
relations interthéoriques*

10 h 30 - 11 h 15 : Yves GINGRAS (UQAM) : *La
substance évanescence de la physique*

Session 15

9 h - 9 h 45 : Louise MARCIL (U. de M.) : *Les deux aveux
de Kant*

9 h 45 - 10 h 30 : Myriam JÉZÉQUEL-DUBOIS
(U. de M.) : *La communauté en question*

10 h 30 - 11 h 15 : Pierre-Yves BONIN (UQAM) : *Le
consensus par recoupement: un examen critique*

11 h 15 - 12 h : Paul G. DUMOUCHEL (UQAM) :
Tolérance et liberté

après-midi

Session 16

TABLE RONDE : *L'esthétique peut-elle encore fournir des
paradigmes au discours philosophique ?*

président de séance : Daniel DUMOUCHEL (U. de M.)

14 h - 14 h 25 : Daniel DUMOUCHEL (U. de M.) :
*L'introduction des paradigmes esthétiques dans la
philosophie moderne*

14 h 25 - 14 h 50 : Jean-Ernest JOOS (Collège Marie de
France) : *La jouissance et l'action*

14 h 50 - 15 h 15 : Claude PICHÉ (U. de M.) : *Apories de
la théorie néo-kantienne des valeurs*

15 h 15 : pause

15 h 30 - 15 h 55 : Suzanne FOISY (UQTR) : *La réplique
de la rationalité esthétique au processus
d'esthétisation philosophique*

15 h 55 - 16 h 20 : Jean GRONDIN (U. de M.) : *Esthétique
et herméneutique*

16 h 20 - 17 h : discussion générale

Session 17

14 h - 14 h 45 : Richard CARON (UQTR) : *Est-il vraiment
rationnel d'adopter la disposition à la
maximisation restreinte comme principe de choix
coopératif ?*

14 h 45 - 15 h 30 : J. Nicolas KAUFMANN (UQTR) :
*Intentionnalité, fonctionnalité, normativité:
résistances au traitement naturaliste des états
intentionnels*

15 h 30 - 16 h 15 : Robert NADEAU (UQAM) : *Les
économistes ne sont-ils que des mathématiciens
qui s'ignorent ?*



acfas

Denoël

TITRE : DU SIDA
**L'anticipation imaginaire de la mort
et sa mise en discours**

AUTEUR : Chantal SAINT-JARRE

Collection Espace Analytique
Format : 14 x 22,5
Office Février 1994
Prix : •39,95 \$

L'irruption du sida dans nos sociétés nous bouleverse ou nous angoisse. C'est qu'elle nécessite de faire face à la plus radicale question qui soit : comment vivre lorsqu'on est confronté à la mort anticipée? Si on ne veut pas alors imposer le silence ou s'en tenir aux discours convenus, il y a urgence à entendre ce qui se dit de la douleur, du deuil à effectuer et de la vulnérabilité de nos existences.

Au-delà d'une mise au jour de la situation des hémophiles et d'autres personnes ou communautés infectées au VIH, il s'agit ici de donner la parole aux personnes concernées : sujets atteints par la maladie et accompagnants de ceux-ci. Leurs témoignages, on le verra, raniment les interrogations psychanalytiques concernant le double ou l'enfant mort. Ils rencontrent ceux d'écrivains comme Primo Levi, Robert Antelme ou Marguerite Duras. Mais aussi ils permettent de clarifier les enjeux de plusieurs débats actuels, en particulier à propos de l'euthanasie et des soins palliatifs.

Oui, le sida est un défi. Pour y répondre aujourd'hui, il y a lieu d'en appeler aux ressources du langage et d'expérimenter une éthique de la solidarité. C'est ce à quoi cet ouvrage souhaite contribuer.

L'auteur : Ph.D. Psychothérapeute à Montréal et consultante internationale sur le sida. Doctorat en (théorie et épistémologie de la) littérature, maîtrise en philosophie. Après avoir terminé un stage post-doctoral dans le cadre du Centre de Recherche et de Formation sur l'accompagnement de la fin de la vie (CREFAV) et de l'Unité de soins palliatifs de l'hôpital Paul-Brousse à Paris, elle a été nommée professeur en géronto-thanatologie à l'Université du Québec à Hull.



**SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE
DU QUÉBEC**
Case postale 1370
Place Bonaventure
Montréal (QC)
H5A 1H2

Tél. et téléc. : (514) 987-6712

SPQ #

Attention ! Votre adhésion à la SPQ doit être renouvelée le

FORMULAIRE D'ADHÉSION 1994

Cette adhésion vous donne droit au Bulletin de la SPQ et à la revue Philosophiques.
Si certaines informations sont inexactes ou ne figurent pas au formulaire,
veuillez les inscrire en caractères d'imprimerie.

NOM		PRÉNOM	
ADRESSE POSTALE		CODE POSTAL	
VILLE, PROVINCE		PAYS	
INSTITUTION		FONCTION	
TÉLÉPHONE À LA RÉSIDENCE		TÉLÉPHONE AU TRAVAIL	
TÉLÉCOPIEUR		ADRESSE ÉLECTRONIQUE	

STATUT (veuillez cocher la catégorie de membre et la tarification)

- MEMBRE ORDINAIRE : personne détenant un diplôme ou poursuivant des études en philosophie
- MEMBRE ASSOCIÉ : personne intéressée aux buts de la Société
- tarif régulier : 1 an 40\$ 2 ans 70\$ 3 ans 90\$
- tarif étudiant : 1 an 20\$ 2 ans 35\$ 3 ans 45\$
- MEMBRE INSTITUTIONNEL : centre de recherches, groupe, sociétés, etc.
- tarif institutionnel : 1 an 60\$ 2 ans 105\$ 3 ans 135\$

DURÉE DE L'ADHÉSION (Veuillez joindre un chèque ou un mandat à l'ordre de la SPQ)

1 an 2 ans 3 ans

Montant inclus :

Vous recevrez un reçu d'impôt à la fin de chacune des années d'adhésion.

Veuillez noter que l'Assemblée générale de la SPQ est susceptible de réviser les frais d'adhésion à son assemblée annuelle.
Il est possible de renouveler avant échéance, mais il est interdit de cumuler plus de trois années d'adhésion.

Je désire adhérer à la Société de philosophie du Québec pour la période indiquée.

date

signature

Veuillez adresser ce formulaire a/s du trésorier à l'adresse qui figure ci-dessus